Audience

Médiateur de la Police nationale

Vendredi 1er juillet 2016, une délégation d'ALTERNATIVE Police CFDT composée de Denis JACOB, Secrétaire Général, Florian CHAZAREIN Secrétaire Général et Hanna EL-MESBAHI, Secrétaire Nationale était reçue par Frédéric LAUZE, Médiateur de la Police Nationale

L'objet de l'audience portait sur la situation actuelle des recours engagés par les policiers dans de nombreux domaines mais plus particulièrement sur les mutations et les avancements.

ALTERNATIVE Police CFDT a fait part :

- Du mécontentement des policiers lésés suite au mouvement général polyvalent de la CAPN du 24 juin 2016
- Des nombreux recours engagés à cette occasion qui s'ajoutent à ceux déjà en cours.
- De l'absence de prise en compte des avis du médiateur par l'administration.
- Des actions en justice de plus en plus fréquentes pour le préjudice moral subit
- Des dysfonctionnements au sein du Ministère de l'intérieur quant à la gestion des carrières.

ALTERNATIVE Police CFDT a fait valoir :

- La nécessité de faire évoluer le statut du médiateur de la police nationale à l'instar du médiateur de l'éducation nationale ou des corps des armées
- La nécessité que les avis du médiateur deviennent des décisions applicables par l'administration.

Pendant plus d'1h30, ALTERNATIVE Police CFDT a argumenté ses demandes sur la base des dossiers individuels en sa possession qui feront prochainement l'objet d'une transmission à la DRCPN et au médiateur.

Monsieur LAUZE a été très attentif et nous a indiqué que nos demandes s'inscrivaient dans le cadre de l'enquête de satisfaction à usage interne sur la médiation lancée auprès de tous les syndicats le 8 juin 2016.

ALTERNATIVE Police CFDT a d'ores et déjà adressé un courrier au DGPN

Notre devoir : vous dire la VERITE
Notre volonté : vous défendre au mieux de vos intérêts

Simplement différent !

Paris , le 04 juillet 2016

Bureau National, 11 rue des Ursins 75004 Paris - secretariat@alternativepn.fr
www.alternativepn.fr - Facebook : https://www.facebook.com/alternativepn